



## **Assemblée Générale ordinaire 23 Juin 2003**

### **Rapport financier sur l'exercice 2004.**

#### 1 – Présentation des résultats d'exploitation

- Le volume global d'activité est en forte croissance, puisqu'il passe d'un montant de 236 000 € à 367 000 € en charges d'exploitation et de 238 000 € à 389 000 € en recettes d'exploitation.

Le résultat d'exploitation s'élève à 21 700€.

Le résultat au bilan s'élève à 24 000€.

- La structure des recettes s'est modifiée et se structure de la façon suivante :
  - subventions européennes (programme @lis) : 184 000
  - subventions publiques France : 30 000
  - subventions privées : 103 000. Elle correspondent pour 90 000€ à une subvention de France Télécom.
  - reprise sur provision pour charges sur exercice antérieur qui correspondent à une avance de trésorerie 2003 sur le programme @lis : 57000
  - autres recettes : 13000
- Les charges d'exploitation se ventilent de la façon suivante ;
  - 180 000 € en ressources humaines, correspondants aux salaires de F. Sultan (12 mois), V. Peugeot (10 mois), N. Benvegnu (8 mois), R. Montero (4 mois), J. Lussion et A. Goldenberg (6 mois chaque).
  - 165 000 € en sous traitance. Celle-ci est se divise en deux catégories principales : sous traitance technique (site web Métis, site web I-J, participation à Nomade) et sous traitance d'animation de projet, qui correspond au travail des 4 partenaires de Vecam dans le projet des I-jumelages (Funredes, Aceso, ITDG, RITS et Novacis).
  - 15000€ de taxes (essentiellement taxe sur les salaires).

#### 2 – Commentaires

L'année 2004 est une année particulière dans l'activité de Vecam à plusieurs

titres :

- elle correspond à l'année de transition pour le programme de I-jumelages, l'année 2005 étant l'année coeur du programme. Il convient de noter le décalage entre le programme européen @lis de financement des i-jumelages qui court de Juin à Juin et l'année comptable légale. Ce décalage à eu l'avantage de nous apporter un surplus de trésorerie, mais rend difficile l'estimation précise des résultats de l'année écoulée. Cela nuit à une vision de l'état financier réel de l'association. Pour avoir une vision plus juste de la situation, il faudrait établir la balance du projet financé par @lis sur les 3 ans. Or, celui-ci montre qu'une partie importante des fonds complémentaires au financements européen reste à trouver.
- c'est l'année d'achèvement du point de vue financier d'autres activités (espace métis en particulier) et l'association de fait, concentre son activité subventionnée autour d'un projet central, les i-jumelages, les autres projets étant soit bénévoles soit représentant une partie mineur du point de vue financier.
- **elle est également marquée par une forte rotation dans l'équipe des permanents (2 licenciements et une embauche).**
- les créances détenues auprès d'autres structures ont été apurées.

### 3 - Conclusion

Contrairement aux années antérieures, Vecam bénéficie en 2004 d'une situation en trésorerie exceptionnellement bonne grâce au versement anticipé de l'Union Européenne. En revanche sa situation en exploitation reste paradoxale : un seul projet a su trouver un financement substantiel, les autres activités n'ayant pas réussi à se pérenniser et ayant débouché sur des licenciements.

La politique gouvernementale ne se prête pas aux recherches de financement : un seul appel à projet national a été lancé en 2004 (DUI/ministère de la recherche) pour lequel l'espace métis n'a pas été retenu, et aucun financement national n'a pu être obtenu par ailleurs.

Les 3 fondations qui avaient un volet TIC, ont pour des raisons diverses cessé ce programme.

Les collectivités territoriales développent progressivement des programmes TIC auxquels Vecam peut difficilement prétendre, son activité étant essentiellement nationale et internationale.

Au final, la situation de Vecam reste structurellement fragile.